



## Gestionnaire de Copropriété

# Syndic Partie Commune

Syndic Partie Commune, premier syndic professionnel de l'économie sociale et solidaire, recherche un.e gestionnaire de copropriété.

Basé au Solilab sur l'île de Nantes et intervenant sur toute la métropole nantaise, rejoignez l'aventure d'un syndic engagé dans la transition écologique et sociale !

### Qui nous sommes ?

Fondé en mai 2022, l'objectif de Syndic Partie Commune est d'inventer la version la plus qualitative du syndic de copropriété professionnel :

- nous sommes juste un syndic, aucune activité de gestion locative, ni de transaction ;
- tout type de copropriétés, de l'ancien, du neuf, de l'habitat participatif, des ASL de 3 à 100 lots ;
- des portefeuilles limités à 450-500 lots et maximum 25-30 copropriétés pour avoir une grande disponibilité pour les copropriétaires et un travail qualitatif du gestionnaire ;
- des outils modernes, performants et transparents ;
- des prestataires présentés en AG sous l'angle de leurs impacts écologiques, sociaux et économiques ;
- une appétence pour la rénovation énergétique ;
- une attention portée à la qualité du vivre-ensemble en lien avec l'association RELEVE ;
- un modèle d'entreprise qui souhaite évoluer vers la SCIC et une participation des salariés à la gouvernance de l'entreprise (comme Enercoop par exemple).

### Vos missions en tant que gestionnaire

Un gestionnaire chez Syndic Partie Commune a une grande autonomie. Elle ou il :

- s'occupe de la gestion courante :
  - réponse aux appels téléphoniques concernant ses copros ;
  - mise en place des OS auprès des entreprises ;
  - validation des ADF.
- prépare ces CS et transmet les compte-rendu ;
- prépare ces AG et rédige les résolutions ;
- fait des visites d'immeuble (souvent à vélo) ;
- est en contact avec les entreprises et prestataires qui interviennent sur les copros ;
- suit les paiements et garde un oeil sur la comptabilité en lien avec notre comptable ;
- relance les copropriétaires débiteurs par mail via notre outil, puis par téléphone ;
- fait des audits de charges via un outil créé par nos soins.

une assistante administrative partagée  
mais pas d'assitant.e copro



# Syndic Partie Commune

### Pré-requis

- Comprendre le projet Syndic Partie Commune
- Adhérer aux valeurs

### Savoir-Faire

- Bonne connaissance du cadre réglementaire de la copropriété
- Connaissances en techniques du bâtiment
- Bonne utilisation des logiciels de bureautique
- Aisance rédactionnelle
- Compréhension de la comptabilité copropriété
- Connaissance des règlements d'urbanisme
- Se déplacer à vélo

#### Les petits trucs en plus :

- Connaissance des financements de la rénovation énergétique et appétence pour le sujet de la rénovation
- Connaissance des méthodes d'intelligence collective

### Les + du poste

- Poste basé au Solilab, environnement stimulant
- Vélo de fonction
- Petite équipe de travail sympathique et dynamique
- Mutuelle prise en charge à 100%

### Conditions

- Salaire entre 1 800 € et 2 000 € net en fonction de l'expérience
- Temps de travail organisable sur 4 jours, 4,5 jours ou 5 jours semaine
- Début de la mission à partir du 16 septembre
- Possibilité de télétravail


### Savoir-Être

- Polyvalence
- Rigueur
- Sens de l'accueil et du service
- Écoute
- Patience et diplomatie
- Bonne gestion du stress
- Bonne humeur
- Curiosité
- Faire équipe

### Vos outils de travail

- **Copromatic** : intuitif et facilitant pour la gestion des copros, la tenue des AG et la comptabilité
- **Infomaniak** : pour le mail et la suite bureautique similaire à Microsoft
- **Telecoop** : pour votre téléphone
- **Canva** : pour faire des beaux documents

#### Profil recherché :



Diplômé.e de l'ICH, licence professionnelle métiers de l'immobilier : Bachelor d'école spécialisée (Efab, Espi, Imsi, Sup Tertiaire...), masters droit immobilier et de la construction, masters de l'ESI et ayant au moins une expérience significative sur un poste similaire

Merci d'envoyer votre CV et votre lettre de motivation à [contact@syndicpartiecommune.fr](mailto:contact@syndicpartiecommune.fr)

Nous recevons vos candidatures jusqu'au **28 juin 2024**.

Les entretiens auront lieu la première semaine de juillet.

Votre lettre de motivation est importante.

